

L'Ordonnateur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 27 juin 1876.

Signé : L. MICHAUX.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,

Signé : LA BARBE.

NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

N° 163. — Par décision en date du 1^{er} juin 1876, M. le lieutenant de vaisseau Swiencki a été autorisé à rentrer en France à l'effet de se mettre à la disposition du Ministre.

N° 164. — Par ordre du 6 juin 1876, le sergent-fourrier Nicolas a été détaché au secrétariat du gouvernement, en remplacement du sergent Fleury, envoyé aux Marquises.

N° 165. — Par décision du 6 juin 1876, un congé de six mois sans solde a été accordé au sieur Ytier, piqueur de 2^e classe des ponts et chaussées.

N° 166. — Par décision de même date, M. Frogier, conducteur des ponts et chaussées, a été nommé gérant des dépenses relatives aux travaux militaires et à ceux des ponts et chaussées, en remplacement de M. Ytier, en congé.

N° 167. — Par décision de même date, le sieur Lévier (Arthur), écrivain de 4^e classe des ponts et chaussées, a été porté à la 3^e classe.

N° 168. — Par décision de même date, le sieur Tapscott a été admis à commander les navires du Protectorat destinés au cabotage.

N° 169. — Par décision du 9 juin 1876, M. Abgrall, magasinier de 3^e classe des subsistances, a été nommé garde magasin du service Local, en remplacement de M. Merlhes.

N° 170. — Par décision du 29 juin 1876, le nommé Tessaire (Louis) a été attaché comme manoeuvre à l'hôtel du gouvernement.